

ANNEXE No 6

Le PRESIDENT.—Le comité siégera probablement demain, mais il est douteux que nous puissions entendre d'autres témoins que ceux déjà assignés.

M. WILSON.—Il s'agit d'abord de savoir si le comité siégera demain.

Le PRESIDENT.—Je crois que oui.

M. WILSON.—Le comité pourra-t-il entendre ces messieurs demain? ou bien serait-il possible de fixer une date ultérieure en indiquant une heure afin que je puisse avertir les intéressés et leur permettre d'arriver en temps utile?

Le PRESIDENT.—Nous n'oublierons pas votre demande, M. Wilson; nous pourrions mieux en décider vers une heure, je crois.

M. WILSON.—Merci, M. le président.

M. J. L. COUNSELL.—Je représente le *Jockey Club* de Hamilton, dont voici les officiers: président, l'honorable M. Wm. Gibson; vice-président, M. F. C. Bruce, ex-M.P.; directeurs, MM. J. J. Scott, C.R.; P. D. Crerar, C.R.; Samuel Barker, M.P., C.R.; Robert Hobson, W. D. Long, Gordon Henderson et le juge Monk.

M. McCOLL.—M. Powell, auriez-vous la bonté de nous donner les noms des officiers et des directeurs de votre association comme l'ont fait les autres avocats?

M. POWELL.—Les voici: président, M. H. Abbott; premier vice-président, M. F. C. Wade; deuxième vice-président, M. J. H. Senkler, C.R.; secrétaire-trésorier, M. L. G. Lindsay; directeurs, MM. F. B. Springer, H. S. Springer, C. M. Marpole, George E. McDonald et Harold Mayne Daly.

M. McCARTHY.—On m'informe, M. le président, que le *Jockey Club* de Winnipeg, doit se faire représenter, mais je ne sais pas par qui.

M. McCARTHY.—Au nom des messieurs ici présents, je désire demander au comité si en décidant, comme on semble l'avoir fait, sans entendre les parties, de donner la première place à M. Raney dans cette enquête, on s'est bien rendu compte de la situation. Je ne sais pas ce que M. Raney se propose d'établir aujourd'hui; aucun avis, autant que je puis le savoir, n'a été envoyé aux intéressés à ce sujet, leur permettant de comparaître et d'exprimer leur manière de voir quant à ceux qui doivent commencer et clore l'enquête. Nous savons, d'autre part, que l'enquête est faite, non pas à la demande de M. Raney et de ceux qu'il représente, mais à la demande de mes clients et ceux de mes confrères ici présents. Pourquoi donc le comité a-t-il décidé, sans entendre les parties, de donner à M. Raney la préférence quant à l'audition des témoins et à la conduite de l'enquête, car c'est à cela que la décision aboutit en droit. Pour ma part, je m'y oppose et je ne crois pas que ce soit la manière de procéder. Je ne sais pas—il est bien possible que mon objection ne soit pas fondée—je ne sais pas ce que mon ami, M. Raney, se propose d'établir aujourd'hui. Les témoins assignés dont nous parle le président, ne doivent, à ce qu'on me dit, ne comparaître que demain, et ce sont les seuls que le comité a fait venir. Je me demande donc pourquoi le comité s'est réuni aujourd'hui, si ce n'est pas dans le but de déterminer la manière de procéder et de discuter le point que je soulève en ce moment. Aucun témoin, me dit-on, n'a reçu l'ordre de comparaître aujourd'hui. Qu'entend faire M. Raney, si on lui accorde la direction de l'enquête? Comme je l'ai dit, ces témoins ne sont pas ici et ils n'ont été assignés que pour demain. Au nom du *Jockey Club* d'Ontario, je m'oppose, et le point me semble très important, à ce qu'on accorde à M. Raney la direction de l'enquête sans qu'on nous ait permis d'exprimer notre opinion à ce sujet.

Le PRESIDENT.—Permettez-moi de vous dire, M. McCarthy et messieurs, que M. Raney n'a pas demandé de préférence aujourd'hui, ainsi que vous semblez le croire. La décision n'a pas été prise dans le but de favoriser M. Raney qui n'a fait qu'exprimer le désir de faire assigner certains témoins, sans, du reste, indiquer la date, de manière à ce qu'ils soient avertis à temps d'apporter avec eux certains livres et documents. En ma qualité de président, j'ai convoqué le comité